



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 juillet 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCAION	
1 ^{er} juillet 2021	
DATE D’AFFICHAGE 15. JUIL. 2021	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 15. JUIL. 2021 et publication du 15. JUIL. 2021	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt et un, le **sept juillet**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le premier juillet deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN et Lucie ROCH.

Absents avec excuse :

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
André ALEX donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE
Didier DUPIN donne pouvoir à Lucie ROCH
Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Sylvie RENARD

OBJET : 2021-060: Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de « Loire Connect » – appel à partenariat 2021

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de « Loire Connect ».

En effet, il s'agit d'obtenir une subvention d'investissement à hauteur d'un taux maximum de 80% des dépenses H.T. d'investissement dans la limite de 25 000 € d'aide par projet.

Le projet de Perreux est l'acquisition d'un écran tactile. Cet outil permettra aux administrés de consulter les informations légales qui sont actuellement affichées en mairie. Il permettra également de réaliser des démarches administratives en ligne.

A ce titre, une subvention peut être sollicitée pour cette réalisation. En effet, l'objectif étant de donner l'envie du numérique, de simplifier le quotidien de chacun.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210707-2021-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021

Publication : 15/07/2021

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De solliciter** le Département de la Loire pour obtenir la subvention.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents.
- **D'affecter** la recette correspondante au compte 1323 de la section d'investissement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 15 juillet 2021

Le Maire,



Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210707-2021-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021

Publication : 15/07/2021